

ACADÉMIE D'AIX - MARSEILLE	SESSION 2006
Concours externe de professeur des écoles Admission : Épreuve orale d'entretien : exposé et entretien avec le jury	
Durée : 1 heure de préparation + 10 minutes d'exposé + 15 minutes d'entretien	

Sujet J4-3

« *Enseigner la Shoah : de la mémoire à l'histoire* » ; Christian Bonrepaux
in Le Monde de l'Éducation ; février 2005

Nombre de pages du sujet : 4 (hors page de garde)

Dégagez les idées essentielles de ce document.

Lundi 26 juin 2006 – après-midi
Candidats 4 et 5

Enseigner la Shoah : de la

Expliquer l'horreur absolue. Comment transmettre aux plus jeunes la connaissance et les leçons à tirer du génocide des juifs durant la seconde guerre mondiale : une lourde tâche pour ceux qui en sont chargés.

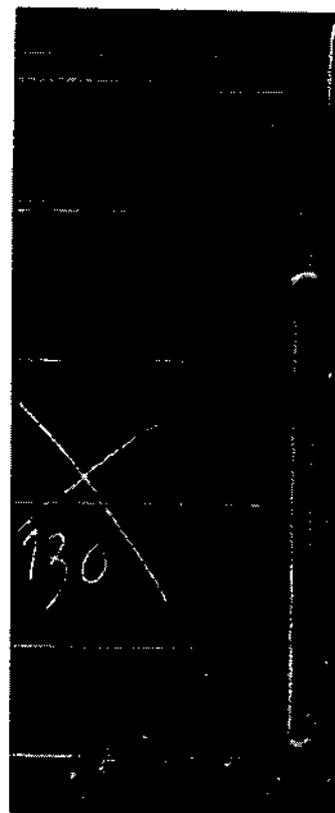
Quel rôle l'éducation nationale peut-elle jouer dans la transmission de la Shoah ? Sur tout, comment peut-elle le jouer ? Les leçons de cette histoire-là font-elles partie des leçons de l'histoire ? L'émotion engendrée par l'évocation de ce drame absolu est-elle compatible avec l'approche scientifique de l'historien ? Quelle place le devoir de mémoire constamment évoqué laisse-t-il à l'enseignement des faits, à leur analyse ? Leur mise en perspective est-elle possible et souhaitable ? Autant de questions qui demeurent plus que jamais d'actualité à l'heure où la recrudescence d'un antisémitisme de banlieue complique la tâche des professeurs qui abordent le génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Une demande de transmission

Comment rendre compte de la Shoah ? Les arguments s'opposent, souvent avec force, entre les défenseurs d'une vision relevant d'un ailleurs de l'âme humaine, d'une horreur absolue et indicible qu'on ne saurait analyser, et les tenants de la mise en perspective historique d'une tragédie, certes spécifique et chargée d'émotion, mais que l'on doit situer dans l'histoire pour en tirer un enseignement. Transmettre ou com-

mémorer : paradoxe, le débat sur le devoir de mémoire et la façon de l'exercer s'est mis en place depuis une dizaine d'années, au moment où les initiatives se sont multipliées. Ce sont principalement les établissements scolaires et les enseignants qui ont été sollicités. Chercheuse à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), Sophie Ernst pointe une contradiction : « Dès lors qu'il y a une demande de transmission spécifiquement adressée à l'école et aux enseignants, on ne peut pas faire comme si l'école n'était pas un cadre bien spécifique avec ses programmes, ses examens, ses multiples codes... Or l'exhortation qui s'adresse aux enseignants est paradoxale. Elle leur enjoins à la fois d'être à la hauteur du tragique,

Le 27 janvier – date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz – est, depuis 2003, la « Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité » en France. Cette année, 60^e anniversaire de la libération du camp, sera marquée par le déplacement du président de la République Jacques Chirac à Auschwitz-Birkenau.



et de faire entrer le tragique dans le cadre scolaire. De transmettre une connaissance brûlante et de la traiter à froid. » (1) Et elle tente de le faire de plus en plus, au point que Yannis Thanassekos, directeur de la Fondation Auschwitz en Belgique, écrit : « On en passe, en quelques années, du silence pesant, du refus de savoir et même de l'occultation pure et simple de trois décennies, à une sorte d'effervescence pédagogique et d'emballlement éducatif. » L'élève français peut être confronté à cet enseignement à plusieurs reprises, soit que les professeurs aient l'obligation d'aborder le sujet – c'est le cas en histoire –, soit qu'ils en aient la possibilité en français ou en philosophie.

Les programmes d'histoire du primaire, tels qu'ils sont établis depuis 2002, consacrent un des six thèmes retenus dans l'approche du XX^e siècle à « l'extermination des juifs par les nazis, un crime contre l'humanité ». Les cours d'histoire de la classe de 3^e au collège y font également référence.

mémoire à l'histoire



Illustration de Roberto Innocenti, L'Étoile d'Érika, Milan, Jouvence

Les programmes de français laissent toute latitude pour le faire. Le sujet doit être traité au lycée en fin de classe de première, ce qui est loin de constituer une garantie, avec des programmes particulièrement chargés en règle générale et pouvant donc ne pas être abordés dans leur intégralité. Les classes de français et, en terminale, de philosophie, peuvent constituer un ter-

rain propice d'étude et de réflexion autour d'une œuvre littéraire (*Si c'est un homme*, de Primo Levi, revient fréquemment), ou autour de sujets de réflexion tels que la liberté, la justice, la violence... Le sujet constitue un terrain d'exercice privilégié pour les approches interdisciplinaires, itinéraires de découverte au collège, IDD, travaux personnels encadrés, TPE, en seconde et première.

« On est passé, en quelques années, du silence pesant, du refus de savoir et même de l'occultation pure et simple de trois décennies, à une sorte d'effervescence pédagogique et d'emballement éducatif. »

rain propice d'étude et de réflexion autour d'une œuvre littéraire (*Si c'est un homme*, de Primo Levi, revient fréquemment), ou autour de sujets de réflexion tels que la liberté, la justice, la violence... Le sujet constitue un terrain d'exercice privilégié pour les approches interdisciplinaires, itinéraires de découverte au collège, IDD, travaux personnels encadrés, TPE, en seconde et première.

La question ne se pose donc pas de savoir s'il convient d'étudier le génocide pendant la scolarité, mais plutôt de la façon de le faire, ce qui renvoie à une problématique de l'efficacité. D'une façon générale, constate un rapport de recherche réalisé par une équipe d'enseignants et chercheurs de l'académie de Versailles pour l'INRP (2) « plus on se trouve au début du

en découlent. L'actualité récente et les actes antisémites qu'elle a révélés ne portent pas à un optimisme démesuré.

Trop de mémoire tue la mémoire

Directrice d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE) et chercheuse invitée au Netherland Institute for Advanced Study aux Pays-Bas, Esther Benbassa est catégorique : la société française s'est trompée dans sa façon de parler de la Shoah aux jeunes générations. À trop vouloir marquer les spécificités du génocide juif, on l'a, paradoxalement, désincarné. « On a voulu transmettre une leçon aux jeunes. L'énonciation "plus jamais ça" a été un échec. Qu'a retenu Marie-Léonie dans sa pseudo-agression du RER ? Les cheveux coupés, les croix gammées, le stéréotype du juif riche : elle déclarait habiter Neuilly. L'incendiaire juif de la synagogue de la rue Popincourt avait retenu les croix gammées et le feu. Ce sont des indices qui indiquent un problème : on a mémorisé des signes distinctifs, pas des

●●● *processus. Les gens n'ont pas retenu que le nazisme, les discriminations et l'antisémitisme mènent à l'annihilation de groupes entiers. Pourquoi? Parce que nous avons décontextualisé le génocide au profit du devoir de mémoire. "Il faut se souvenir, il faut se souvenir", voilà ce que l'on répète sans répit. Avec non-juifs, on n'a montré que des juifs morts. Mais il est impossible*

méniens, des Tsiganes, des Tutsis au Rwanda et des massacres du Cambodge. La nécessité de la mise en perspective historique y apparaît comme une évidence: génocide arménien et Shoah, avec leurs spécificités, se font écho. Il n'est pas indifférent de savoir qu'Hitler avait pleine connaissance du génocide arménien et du caractère programmé

ment», écrit l'historien Yves Ternon dans la *Revue d'histoire de la Shoah* avant de citer ces mots terribles du dictateur nazi: « Qui parle encore aujourd'hui de l'extermination des Arméniens? » L'approche historique et pédagogique s'impose comme la mieux à même de lutter contre le négationnisme. Elle peut s'appuyer sur nombre de documents écrits, iconographiques ou cinématographiques, au premier rang desquels les extraits de *Shoah*, de Claude Lanzmann, accompagnés du livret pédagogique du professeur d'histoire Jean-François Forges distribués dans les établissements scolaires. La valeur pédagogique des voyages à Auschwitz, Izieu et autres lieux de mémoire, celle des témoignages d'anciens déportés est reconnue. Reste le problème de la formation des professeurs devant un enseignement qui ne sera jamais comme les

« L'hostilité sera d'autant mieux surmontée si l'on montre aux enfants de l'immigration que leur histoire n'est pas oubliée. Il faut enseigner l'histoire de la colonisation et de la décolonisation. »

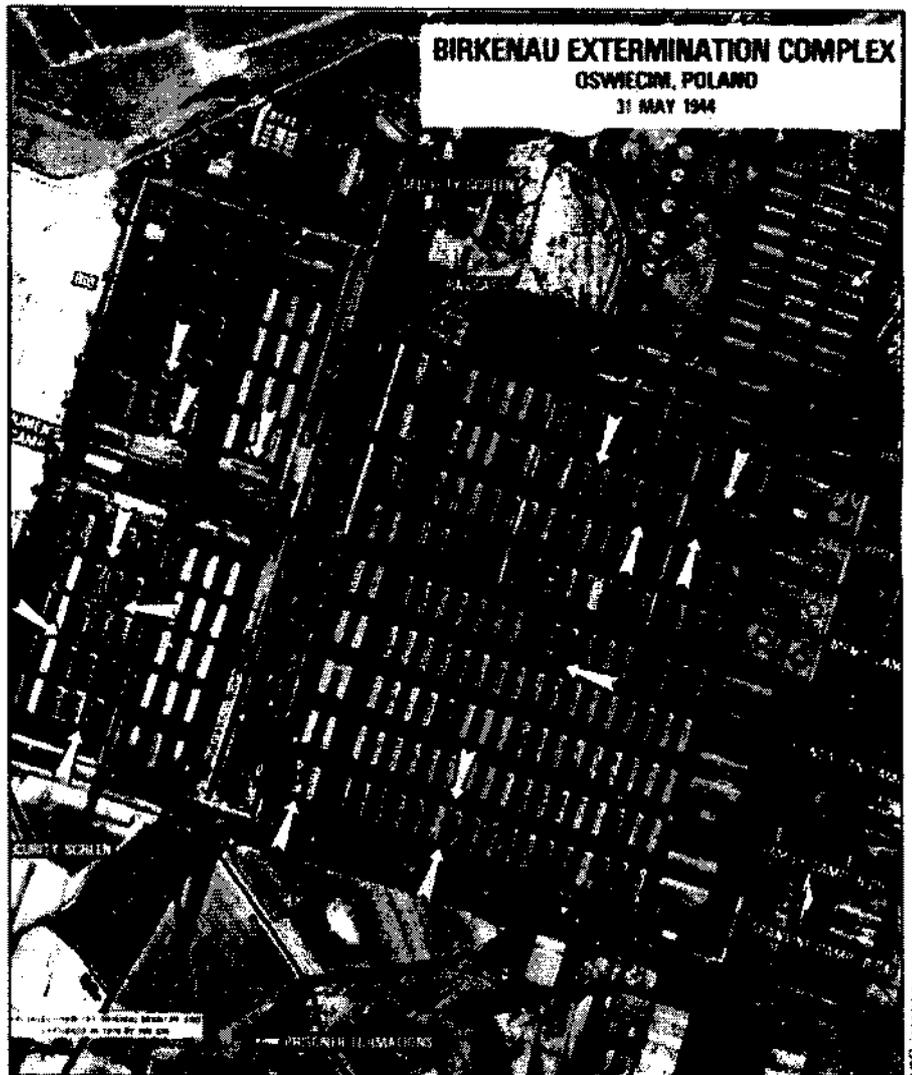
de s'identifier à des morts. Il aurait fallu aussi montrer des juifs vivants, leur culture, leur apport à la civilisation. Et c'est pareil pour les juifs, le devoir de mémoire les empêche de dépasser le statut de victime et de construire un judaïsme riche leur permettant de rester citoyens juifs dans leurs pays respectifs tout en gardant un lien affectif avec Israël. Il est temps d'historiciser le génocide et de le mettre en perspective avec d'autres génocides », déclare Esther Benbassa.

de la destruction de cette communauté. Le 22 août 1939, à la veille d'envahir la Pologne, il ordonne à ses généraux « de tuer en masse les civils polonais pour agrandir l'espace vital allemand. Il fit alors référence aux hordes de Gengis Khan et à l'annihilation des Armé-

Comparer pour comprendre

De plus en plus nombreux sont les pédagogues et chercheurs à vouloir situer l'enseignement de la Shoah dans une démarche comparatiste. En accord avec Yannis Thanassekos, qui pointe l'obligation de « *resvoir à la baisse toute une série de qualificatifs tels que introuvable, incompréhensible, indicible, irrationnel, inimaginable* », le rapport cité plus haut prône pour les enseignants « *un travail critique de mise en perspective* ». Si pour l'historien la méthode comparatiste est la seule qui permette de définir la spécificité d'un événement, d'approcher son caractère unique, la comparaison du génocide juif avec d'autres s'impose. Dans ce cadre, comparer n'est pas réduire, banaliser, ni uniformiser: au contraire, l'unicité de la Shoah ne peut être historiquement établie qu'au terme d'un processus comparatif, elle intervient au terme d'un processus de démonstration rationnel. La singularité ainsi affirmée est sans commune mesure avec celle revendiquée comme un postulat métaphysique « *qui interdit a priori toute entreprise de comparaison* ».

C'est dans une perspective voisine que s'inscrit la *Revue d'histoire de la Shoah* éditée par le Centre de documentation juive contemporaine, sous la responsabilité éditoriale de Georges Bensoussan. Dans ses livraisons de janvier-août 2003, consacrée au génocide arménien, et juillet-décembre 2004, consacrée aux *Lieux et non-lieux de mémoire*, sous forme de deux volumineuses publications, elle interroge les génocides des Ar-



autres et dont l'émotion qu'il dégage reste légitime, sans être incompatible avec les exigences de rigueur. Reste surtout la difficulté à dispenser cet enseignement à des populations, principalement de banlieue, marquées par le conflit du Moyen-Orient.

Ne pas oublier notre histoire

La tâche n'est pas impossible. Les exemples sont nombreux de démarches interdisciplinaires réussies, IDD, TPE, avec des équipes enseignantes soudées et motivées. C'est une des conclusions du rapport de l'équipe de l'Académie de Versailles. Ce rapport souligne aussi que ceux qui ont répondu à son questionnaire sont les enseignants qui y arrivent et savent par quels chemins y arriver. Ceux qui rencontrent l'échec sont sans doute beaucoup moins loquaces.

Alors, comment faire face à l'hostilité de certains élèves? Pour Esther Benbassa, « cette hostilité sera d'autant mieux surmontée si l'on fait comprendre aux enfants issus de l'immigration que leur histoire n'est pas oubliée. On pourrait enseigner parallèlement au génocide l'histoire de la colonisation et de la décolonisation. Montrer comment elle a bouleversé la vie des familles, des individus ». Prendre en compte d'autres souffrances, en évitant les amalgames ou les mises en parallèle infondées. Un consensus assez large se fait sur ce point. Mais d'autres difficultés se posent. Les auteurs du rapport soulignent que les enseignants se disent peu ou pas armés du point de vue des connaissances sur la colonisation, la décolonisation, la guerre d'Algérie. « les supports pédagogiques manquent également : pas de musée de la colonisation, de l'immigration, pas de lieux de mé-

moire installés pédagogiquement pour recevoir des classes... ». L'ouverture en 2007 de la Cité de l'immigration à la porte Dorée, à Paris, devrait combler une partie de ce vide.

Dans l'enseignement de la Shoah, l'histoire et la mémoire ont chacune leur place. Les établissements scolaires se doivent d'être les lieux privilégiés d'enseignement, de réflexion et d'analyse.

Christian Boncompagni

(1) Transmettre les passés, présents, Vichy et conflits coloniaux, les responsables de l'université, actes du colloque de l'université Paris VII, 2001, édition Syllapse, 20 €

(2) Entre mémoire et présent : l'enseignement de la Shoah et des guerres de décolonisation, 2003, disponible sur le site de l'ANRP <http://www.inrp.fr/planete/enseignement/enseignement>. Sur le même site, exemples d'enseignements et documents pédagogiques.

4/4